



Crucifères

Avertissement N° 18 – 3 septembre 2015

- [Dernier avertissement 2015.](#)
- [Remerciements.](#)
- [Insectes et maladies](#) : demeurez vigilant!
- [Les bonnes pratiques à ne pas oublier!](#)
- [Mot de la fin.](#)

DERNIER AVERTISSEMENT 2015

Cet avertissement est le dernier communiqué régulier du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) Crucifères pour la saison 2015. Nous restons toutefois à l'affût en matière de phytoprotection des crucifères et nous vous informerons si des événements ou situations particulières nous sont rapportés par nos collaborateurs dans les prochaines semaines.

REMERCIEMENTS

Le travail d'équipe est essentiel à l'élaboration des communiqués du réseau Crucifères. Nous avons encore pu compter sur un grand nombre de collaborateurs en 2015. Les informations et observations des dépisteurs et des conseillers sur le terrain sont à la base des avertissements du réseau Crucifères qui vous ont été transmis tout au long de la saison. Nous profitons de l'occasion pour les remercier sincèrement ainsi que leur équipe respective.

Nous remercions aussi les productrices et les producteurs ainsi que les étudiant(e)s et les stagiaires qui travaillent de concert avec les experts horticoles. Leur contribution est essentielle au bon fonctionnement de notre réseau.

Plusieurs cas problématiques peuvent être rencontrés au cours d'une saison et nous avons souvent recours au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ afin de nous aider à déterminer leurs causes. Leur aide nous est précieuse et nous tenons à les remercier.

Enfin, merci à toute l'équipe du secrétariat du RAP qui révise minutieusement et met en forme tous les avertissements et bulletins d'information phytosanitaires en plus d'assurer leur diffusion rapide.

Un grand merci à tous nos collaborateurs :

Collaborateurs	Organismes
Brunilde Amesse, d.t.a	William Houde, Saint-Rémi
Marie-Pascale Beaudoin, biol.	MAPAQ, Saguenay–Lac-Saint-Jean
Jean Boudreau, agr.	William Houde, Saint-Rémi
Émilie Bouchard, agr.	GMA Saguenay–Lac-Saint-Jean
Lucie Caron, agr.	MAPAQ, Direction régionale des Laurentides
Colombe Cliche-Ricard, agr.	Consultante, Chaudière-Appalaches
Christiane Cossette, agr.	MAPAQ, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent
Marie-Hélène Côté, agr.	GMA Saguenay–Lac-Saint-Jean
Mathieu Côté, agr.	Réseau de lutte intégrée Orléans, Capitale-Nationale
Isabelle Couture, agr., M. Sc.	MAPAQ, Direction régionale de la Montérégie-Est
François Demers, agr.	Les Productions Écolo-Max, Capitale-Nationale
Isabelle Dubé, agr.	Club-conseil Profit-eau-sol
Djamel Esselami, agr. M. Sc.	PRISME, Montérégie
Pierrot Ferland, agr.	MAPAQ, Direction régionale de la Mauricie
Darquise Froment, agr.	MAPAQ, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
Katy Gaudreault, agr.	Club Soleil levant inc., Lanaudière
Catherine Girard, agr.	Dura-club inc., Montérégie
Denis Giroux, agr.	Réseau de lutte intégrée Bellechasse, Capitale-Nationale
Lydia Houle, dépitisteure	Frigon inc., Lanaudière
Thérèse Jobin, adjointe admin.	CIEL, Lanaudière
Fermin Joubert, agr.	Fertinor inc., Lanaudière
Mélodie Juteau, agr.	Consultante, Club Soleil Levant inc., Lanaudière
Télou Kakona, agr.	Consultant, Montérégie-Est et Mauricie
Amélie Lachapelle, d.t.a.	Innovterra, Lanaudière
Pierre Lafontaine, agr., Ph. D.	CIEL, Lanaudière
Guy-Anne Landry, agr., M. Sc.	MAPAQ, Direction régionale de la Mauricie
Amélie Laporte, t.p.	Poussée de croissance, Lanaudière
Mario Leblanc, agr. M. Sc.	MAPAQ, Direction régionale de la Montérégie-Ouest
Anne Leblond, t.p.	Consultante, Montérégie-Ouest
Geneviève Legault, agr.	Club agroenvironnemental de l'Estrie
Amélie Lepage, t.p.	Poussée de croissance, Lanaudière
Sébastien Martinez, agr., M. Sc.	CIEL, Lanaudière
Vincent Myrand, agr., M. Sc.	CIEL, Lanaudière
Geneviève Richard, agr., M. Sc.	IRDA, Montérégie
Rami Razzouk agr., M. Sc.	William Houde, Saint-Rémi
Claudie Rousseau	Ferme Espo'Art, Abitibi
Nadia Surdek, agr.	PleineTerre, Montérégie-Ouest
Patrice Thibault, agr.	Réseau de lutte intégrée Orléans, Capitale-Nationale
Jacinthe Tremblay, M. Sc	CIEL, Lanaudière
Marie-Josée Vézina, agr.	Groupe ProConseil, Montérégie-Est

INSECTES ET MALADIES : DEMEUREZ VIGILANT!

La période des récoltes est critique quant à la présence des insectes et maladies affectant les crucifères, puisque certains de ces ravageurs peuvent les endommager, et ce, même après la récolte. Il est donc important de continuer le dépistage des champs de crucifères et particulièrement, de celles qui sont destinées à l'entreposage.

Dans cet avertissement, nous vous présentons les insectes et maladies à surveiller plus particulièrement lors de vos derniers dépistages. Il est important de mentionner que si vous devez appliquer un pesticide d'ici la récolte, vous devez veiller à respecter le délai avant la récolte (DAR) que vous retrouverez sur les étiquettes de chaque produit. Vous pouvez aussi vous référer au [bulletin d'information N° 1](#) du 27 juillet 2015 ou au site Web de [SAgE pesticides](#) afin de consulter la liste des pesticides homologués pour les crucifères. N'hésitez pas à faire appel à votre conseiller horticole qui pourra répondre à vos questions à ce sujet.

Mouche du chou et altises

Les crucifères à racines tubéreuses (navet, radis, rutabaga, etc.) peuvent subir des dommages importants par les asticots de mouche du chou et les larves d'altise nuisant à leur commercialisation. Il est donc important de continuer le dépistage des œufs de mouche du chou et des altises (adultes et larves). Actuellement, des larves de mouche du chou sont encore observées (de 2 à 6 larves par plant porteur), principalement dans les champs de radis asiatiques. Des altises ont aussi été observées entre les feuilles de chou pommé. Cependant, il est probable que le long délai avant la récolte des insecticides homologués contre la mouche du chou ne permette plus d'intervenir dans certains champs de crucifères.

Chenilles défoliatrices

On retrouve encore des chenilles de fausse-teigne des crucifères, de piéride du chou et de fausse-arpenreuse du chou dans les champs de crucifères. Les interventions contre ces chenilles défoliatrices semblent être efficaces dans l'ensemble des régions. Il demeure important de dépister vos champs afin de traiter dès que nécessaire.

Pucerons

Les pucerons sont encore très actifs dans plusieurs champs et des traitements ont dû être réalisés. Suivant les variations de température, les pucerons peuvent demeurer actifs en automne, particulièrement dans les cultures de navet, rutabaga, chou chinois et chou de Bruxelles. Soyez donc toujours à l'affût.

Thrips

Le dépistage des thrips est très important, car il n'est pas rare de voir les populations augmenter en automne, et ce, même par temps plus frais. Une fois les thrips dissimulés entre les feuilles des pommes de chou, il devient impossible de les atteindre avec des traitements insecticides. De plus, lorsqu'ils sont logés dans les pommes de chou, ils peuvent y survivre même en entrepôt et continuer d'endommager les feuilles de chou durant la période d'entreposage.

Cécidomyie du chou-fleur

Depuis 2004, un réseau de dépistage de la cécidomyie du chou-fleur a été implanté afin d'avoir un portrait des captures au Québec. Ces relevés nous indiquent que la cécidomyie du chou-fleur est toujours présente en automne. Il faut attendre les gels importants avant de voir son activité se terminer. Par exemple, en 2013 et 2014, des captures aussi tardives que le 28 octobre et début novembre avaient été enregistrées dans la région de Lanaudière. Cette année, nous avons confirmé la présence de ce ravageur dans le Bas-Saint-Laurent, région qui avait été épargnée jusqu'à cette année. Il est donc important de continuer le dépistage et de protéger les cultures susceptibles aux dommages de cet insecte. Des traitements insecticides peuvent donc être nécessaires dans les champs vulnérables aux dommages causés par la cécidomyie du chou-fleur au cours de la saison automnale. Vous trouverez la liste des produits homologués dans le [bulletin d'information N° 1](#) du 27 juillet 2015.

Maladies

À cette période de l'année, plusieurs maladies (bactériennes et fongiques) peuvent être présentes dans vos champs de crucifères. Pour les crucifères destinées à l'entreposage, les maladies peuvent continuer de se développer en entrepôt. On doit donc s'assurer de bien protéger les cultures, de récolter des légumes sains et de les entreposer adéquatement en respectant les conditions d'humidité et de température qui sont recommandées.

Nos collaborateurs ont observé une progression des cas de pourriture sclérotique et de taches alternariennes au cours des derniers jours. Il faut donc demeurer vigilant et, lorsque nécessaire, utiliser le traitement approprié au cas problématique rencontré.

LES BONNES PRATIQUES À NE PAS OUBLIER!

Dès que vos récoltes sont terminées, détruisez et enfouissez rapidement vos cultures pour limiter le développement et la propagation des problèmes phytosanitaires. Lorsque les conditions le permettent, l'implantation d'engrais verts est souhaitable pour laisser un couvert végétal qui limite les pertes d'éléments fertilisants et l'érosion du sol.

Lors de la préparation de votre saison 2016, un retour sur vos cas problématiques vécus en 2015 pourrait vous guider dans le choix de vos sites de production pour faire une bonne rotation et s'éloigner de certains problèmes phytosanitaires (ex. : cécidomyie du chou-fleur). Vous pourriez aussi sélectionner des cultures et variétés présentant des résistances ou tolérances à certains ravageurs. Consultez vos conseillers dès maintenant pour bien planifier votre prochaine saison.

MOT DE LA FIN

Toute l'équipe du RAP Crucifères vous souhaite une excellente fin de saison. Nous espérons que nos avertissements et bulletins d'information vous ont été utiles. Nous demeurons au travail durant la saison hivernale afin de préparer des documents, des séances de formation et des réunions ainsi que pour planifier le développement de nouveaux essais et outils. N'hésitez pas à nous contacter pour tous commentaires et suggestions. Nous aimons vous lire et vous écouter afin d'être en mesure de vous rendre les meilleurs services possible.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Isabel Lefebvre, B. Sc. App. – Avertisseuse
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
Tél. : 450 589-7313, p. 239 – Cell. : 514 348-5348
Courriel : i.lefebvre@ciel-cvp.ca

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ
Tél. : 450 589-5781, p. 5046
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 18 – Crucifères – 3 septembre 2015